

QuickTime™ et un décompresseur
QuickDraw sont requis pour visualiser
cette image.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2002-2003

Notre mission

Les organismes de justice alternative considèrent qu'en matière de gestion d'infractions, de litiges et de conflits, il est primordial que les personnes concernées participent le plus activement possible au processus de règlement dans le respect des droits de chacun. Ce processus doit être mis en place dans le respect de la dignité des personnes concernées. De plus, il doit s'inscrire dans l'optique de la réparation des torts et de l'éducation des personnes impliquées.

Table des matières

	Pages
Mot de la direction	1
Loi sur les jeunes contrevenants	2
Médiation de quartier	7
Médiation scolaire	10
Service de dialogue et de médiation victime contrevenant en cours de sentence	11
Implications	13
Présentations diverses	13
Autres réalisations	14
Conclusion	15
L'équipe du Pont et le conseil d'administration	16

MOT DE LA DIRECTION

Il nous fait plaisir de vous présenter le premier bilan qui arbore les nouvelles couleurs de l'organisme Le Pont. En effet et officiellement depuis novembre 2002, l'organisme n'est plus "Le Pont BRIJE", mais bien "Le Pont, organisme de justice alternative" (OJA). En couverture, tout comme à l'intérieur du présent document, vous retrouverez différents logos représentant nos services.

Le Pont vient de vivre une année pleine de rebondissements. À commencer par le remous de plus en plus senti de l'imminente *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et par le fait même la disparition de la *Loi sur les jeunes contrevenants*. Simultanément et tout à fait en lien, l'implantation de l'Entente cadre provinciale entre l'Association des centres jeunesse et les organismes de justice alternative du Québec qui a su provoquer des changements dans les organisations au bénéfice des personnes victimes, des jeunes contrevenants et de la collectivité.

Mais la justice ne s'exprime pas qu'à l'intérieur d'un système, elle le fait même au-delà et parfois avec difficultés. C'est dans un esprit de communication et de socialisation que différents projets ont éclos cette année. L'unité de médiation de quartier de l'arrondissement du Mont-Bellevue et la médiation scolaire à l'école secondaire du Phare permettent la résolution de conflits dans des espaces différents. Le service de dialogue et de médiation, disponible pour les personnes victimes et les personnes adultes en centres de détention et en pénitenciers, quant à lui, suit son cours lentement, mais sagement. Ce sont de plus en plus de personnes victimes, de justiciables et de citoyens impliqués dans des situations conflictuelles qui bénéficient des services de l'organisme de justice alternative.

Le Pont est donc heureux de compter sur une équipe qui a su faire face de façon professionnelle et responsable à une année mouvementée, stimulante et empreinte de considération pour les rapports humains.

Dans ce 19^e bilan, vous trouverez les détails de nos activités généralement présentés par ceux et celles qui y ont joué un rôle particulier.

Pierre Marcoux
Directeur

LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

Par Pierre Marcoux et Céline Ménard

La Loi sur les jeunes contrevenants (1984 - 2003)

Ce sera la dernière présentation de nos activités dans le cadre de cette loi. La Loi sur le système de justice pénale pour adolescents viendra la remplacer dans notre prochain bilan.

L'élément qui attire particulièrement notre attention cette année est l'Entente cadre provinciale entre l'Association des centres jeunesse et des organismes de justice alternative du Québec. Dans notre région, c'est depuis le mois de juillet 2002 que le Centre jeunesse de l'Estrie et Le Pont travaillent conjointement à l'implantation de cette nouvelle façon de faire dans le programme de mesures de rechange. Cette collaboration favorise la préparation à la nouvelle loi prévue pour le mois d'avril 2003.

L'Entente cadre touche les personnes victimes et les jeunes contrevenants qui évitent le tribunal. Elle permet, entre autres, la participation des personnes victimes au système de justice en favorisant la réparation des torts et l'éducation des adolescents. Pour ce, Le Pont informe et consulte systématiquement les personnes victimes sur l'événement les impliquant. Les commentaires recueillis sont ensuite considérés par le Centre jeunesse dans la prise de décision à l'égard de l'adolescent.

Ainsi, les mesures de réparation envers les personnes victimes sont mises en priorité en autant qu'elles y consentent. Les mesures sont alors convenues, par la médiation, entre celles-ci et les adolescents. Arrivent ensuite les mesures de réparation envers la communauté (travaux communautaires et dédommagement financier) puis, les mesures de développement des habiletés sociales (activités centrées sur l'adolescent). Enfin, l'Entente fait en sorte que Le Pont, contrairement aux années antérieures, actualise la mesure de dédommagement financier.

Autres éléments significatifs sont les activités de préparation à la loi sur le système de justice pénale pour adolescents et l'augmentation des demandes de mesures impliquant les personnes victimes, donc un plus grand recours à la médiation.

Mesures de rechange

2

Les adolescents évitent le tribunal et se voient accorder une mesure par le Centre jeunesse.

MESURES DE RECHANGE	2002-2003	2001-2002	2000-2001
Mesures impliquant les personnes victimes	33	17	16
Travaux communautaires	89	75	56
Dédommagement financier	27	0	1
Développement des habiletés sociales	16	17	25
TOTAL	165	109	98

► **33 mesures de réparation envers la victime**

Par la médiation directe ou indirecte, la personne victime convient d'une mesure avec l'adolescent. En ordre quantitatif, mesures convenues :

- ❶ dialogue entre victime et contrevenant;
- ❷ compensation financière;
- ❸ lettre d'explications et d'excuses;
- ❹ réparation des biens;
- ❺ activité d'information et de sensibilisation.

Situations ayant le plus souvent fait appel à la médiation

- vol
- introduction par effraction
- voie de fait
- méfait
- possession de biens criminellement obtenus
- menace

► **116 mesures de réparation envers la communauté**

Les adolescents accomplissent du travail bénévole ou encore versent un montant d'argent au profit de la communauté :

- ♦ 89 travaux communautaires (913 heures);
- ♦ 27 dédommagements financiers.

► **16 mesures de développement des habiletés sociales**

Information et exercices soumis aux adolescents par Le Pont, un organisme de la communauté ou encore une personne-ressource :

- ♦ **16** activités de formation offertes par l'OJA.

Dans l'objectif de favoriser la participation des personnes victimes, la réparation des torts vécus et l'éducation des adolescents, **188 demandes de consultations auprès des personnes victimes** ont été acheminées au Pont par le Centre jeunesse. De ce nombre :

- ♦ **69 %** personnes victimes ont été rejointes et consultées;
- ♦ **78 %** personnes victimes ont désiré connaître l'orientation du dossier, soit la décision prise par le Centre jeunesse;
- ♦ **42 %** personnes victimes ont accepté de convenir d'une mesure avec l'adolescent impliqué, par la médiation directe ou indirecte.
Ces personnes ont accepté pour les raisons suivantes : pour éduquer, pour avoir réparation, pour comprendre ou encore pour aider.
- ♦ **54 %** personnes victimes ont refusé de convenir d'une mesure avec l'adolescent.

Ces personnes ont refusé pour les raisons suivantes : par manque d'intérêt, parce que le conflit était déjà réglé ou encore pour des raisons émotives.

Ordonnances du tribunal

Les adolescents sont traduits devant la Chambre de la jeunesse où ils se voient imposer une ou plusieurs mesures.

ORDONNANCES DU TRIBUNAL	2002-2003	2001-2002	2000-2001
Mesures impliquant les personnes victimes	22	24	21
Travaux communautaires	130	167	178
Dédommagement financier	0	0	1
Développement des habiletés sociales	9	15	20
TOTAL	161	206	220

► 22 démarches auprès des personnes victimes

Communication directe ou indirecte entre la personne victime et l'adolescent.

Situations ayant le plus souvent fait appel à ce type de démarche

- introduction par effraction
- vol de moins de 5000 \$
- voie de fait
- vol de plus de 5000 \$
- menace
- méfait

► 130 travaux bénévoles au profit de la communauté

4

Les adolescents ont réalisé 1950 heures de travail bénévole.

► 9 activités de développement des habiletés sociales

Information et exercices soumis aux adolescents par Le Pont, un organisme de la communauté ou encore une personne-ressource.

Code de procédure pénale

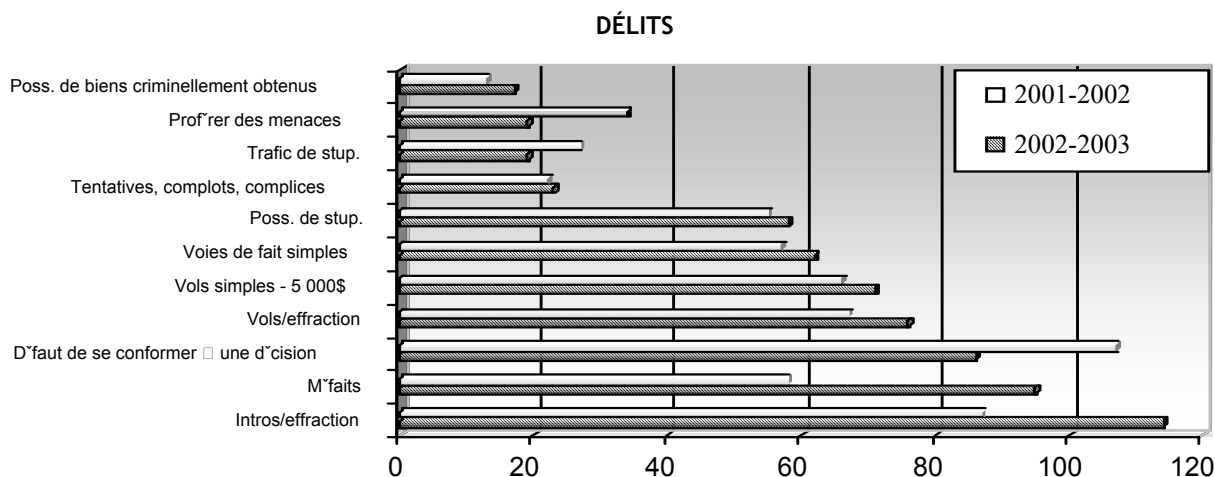
Les adolescents compensent le règlement d'amendes découlant d'infractions au Code de sécurité routière et aux règlements municipaux au moyen de travail bénévole au profit de la communauté.

► 24 travaux compensatoires

Toutes mesures confondues...

Toutes mesures confondues, traitées et complétées en cours d'année, **82 %** des adolescents ont réussi celles-ci, **12 %** ont échoué et **6 %** des mesures n'ont pu être menées à terme pour diverses raisons.

Nombre de personnes et organismes rejoints par nos services dans le cadre de la loi :



- ♀ 322 jeunes contrevenants;
- ♀ 220 personnes victimes;
- ♀ 91 organismes communautaires;
- ♀ 2 personnes-ressources.

Les organismes communautaires

91 organismes communautaires ont accueilli des jeunes contrevenants pour des besoins de travail bénévole. Ils ont permis d'établir un rapport avec ces derniers dans leur communauté propre. Le tableau ci-dessous fait état d'organismes s'étant impliqués de façon importante. Soulignons par le fait même l'investissement du **Service de protection contre les incendies de Sherbrooke** et de **Sears Canada** qui ont accueilli des adolescents dans un objectif de sensibilisation.

RESSOURCES D'ACCUEIL	Nombre d'adolescents	Heures de travail
Armée du salut de Sherbrooke	6	307
CFLX, radio communautaire de l'Estrie	4	289
Moisson Estrie, Sherbrooke	7	224
École Sainte-Famille, Sherbrooke	8	220
Bibliothèque municipale de Lac Mégantic	3	200

La Maison Jeunes-Est de Sherbrooke	8	173
Etrie Aide de Sherbrooke	6	169
CFER Memphrémagog	5	169
Loisirs inc. de Cookshire	2	150
Centre récréatif de Rock-Forest	7	136
Foyer Mont-Plaisant, Sherbrooke	5	135
Sercovie et Popotte roulante de Sherbrooke	7	134
Ville de Sherbrooke	5	133
Coop d'Alentour de Sherbrooke	3	125
Accueil Notre-Dame de Magog	5	109
L'Escale de l'Etrie	6	91
C.P.E. au Jardin des merveilles	5	58

Enfin, nous tenons à remercier la centaine de superviseurs pour leur intérêt à encadrer les adolescents lors de la réalisation de leur mesure de réparation ainsi que l'apport des responsables des organismes communautaires.

MÉDIATION DE QUARTIER

Par Laurent Côté

Prologue

Depuis maintenant près de 2 ans, Le Pont travaille à implanter un service de médiation de quartier qui vise à résoudre les conflits vécus au quotidien par les citoyens d'un arrondissement.

Il s'agit en fait de conflits de voisinage, interpersonnels et de situations reliées à un acte criminel. La médiation de quartier est un service gratuit et confidentiel. Elle prend source au sein de la communauté même. Ce sont donc des citoyens, supportés par l'organisme de justice alternative, qui décident de l'aménagement organisationnel du projet à l'intérieur de leur arrondissement. Le Pont est présent pour former, superviser et conseiller les citoyens qui réaliseront les médiations.

2002-2003 a été une année historique pour la médiation de quartier à Sherbrooke. Effectivement après un long travail de réflexion, l'arrondissement du Mont-Bellevue a vu naître la première unité de médiation de quartier. Certes, l'année aura été très chargée, mais combien gratifiante pour l'équipe du Pont ainsi que pour les médiateurs bénévoles. Voyons de plus près les activités qui nous ont occupées durant les derniers mois.

L'unité de médiation de l'arrondissement Mont-Bellevue

La première étape que nous devons actualiser était de rechercher des individus intéressés à suivre une formation sur la médiation de quartier. Une quinzaine de personnes se sont alors inscrites à celle-ci qui s'est tenu au Carrefour accès loisirs. À la fin de cette activité, 5 citoyens ont pris la décision de poursuivre et de former l'unité de médiation de quartier du Mont-Bellevue. Une dernière étape devait se réaliser avant que cette unité soit fonctionnelle : la structuration.

Puis les médiateurs bénévoles, avec notre soutien, ont réfléchi et développé la structure de leur unité. Ils ont bâti leurs outils d'interventions et défini le fonctionnement de l'unité. Aussi ils ont créé une affiche et une carte postale afin de promouvoir le service. Ces nouveaux médiateurs bénévoles ont fait un travail colossal et nous nous devons de les féliciter.

D'ailleurs, au moment d'écrire ces mots, une conférence de presse se prépare pour présenter le service à la population. Bref, à l'aube de cette nouvelle année, l'unité de médiation de l'arrondissement du Mont-Bellevue est maintenant prête à recevoir les demandes des citoyens de son territoire.

Perspectives pour l'année 2003-2004

La prochaine année devrait normalement être, à la fois très différente et aussi intéressante que la précédente. L'unité de médiation devra d'abord promouvoir le nouveau service de façon à le faire connaître à la population de l'arrondissement. Nous croyons d'ailleurs que cette phase n'est pas l'histoire de quelques mois, mais bien une tâche qui sera récurrente. De plus, il sera très important de consolider le service, c'est-à-dire de parfaire les outils d'intervention, de poursuivre la formation des médiateurs bénévoles et de s'ajuster selon les observations pratiques. La mise en place d'autres unités de médiation de quartier demeure l'une de nos visées à moyen terme et elles seront naturellement aidées par la première.

7

Activités

Journée de réflexion sur la médiation de quartier

Une journée de réflexion a eu lieu à Boucherville. C'est à l'initiative de l'organisme Le Pont qu'une vingtaine d'organismes du Regroupement des organismes de justice alternative du Québec (ROJAQ) se sont rassemblés pour discuter du sujet. Lors de cette rencontre, les OJA de Drummondville, Longueuil, des Laurentides ainsi que Sherbrooke ont présenté leurs projets de médiation de quartier. Cette journée fut des plus intéressantes et a permis de pousser la réflexion encore un peu plus loin.

Office nationale du film (ONF)

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'ONF qui oeuvre présentement à la réalisation d'un film documentaire sur la médiation sociale. Plusieurs événements entourant la médiation de quartier à Sherbrooke et Longueuil ont fait l'objet d'un tournage dans les derniers mois. En parallèle à la construction de ce film, un « projet citoyen », qui servira d'outil de formation pour les OJA, est en voie de naître. Les deux projets pourraient être achevés au mois d'avril 2004.

Coalition sherbrookoise pour le travail de rue

Nous avons collaboré à quelques reprises avec les travailleurs de rue. Entre autres, nous avons participé à une soirée de discussion sur la médiation de quartier. Une quinzaine d'adolescents et d'adultes ont été rejoints grâce à cette activité. Aussi nous avons pris part à une fête de quartier au parc Goyette, où nous avons pu discuter, de façon informelle, du projet de médiation de quartier avec de nombreux citoyens. Nous estimons qu'environ 50 personnes ont été rencontrées durant cette activité.

Chantier de l'arrondissement du Mont-Bellevue

8

Notre participation à ce Chantier nous a démontré que les priorités de l'arrondissement étaient directement en lien avec le projet de médiation de quartier, soit de développer le sentiment d'appartenance des citoyens face à leur arrondissement ainsi que la sécurité à l'intérieur de celui-ci.

Ville de Sherbrooke et arrondissement du Mont-Bellevue

Par le biais de la médiation de quartier, Le Pont a développé une plus grande collaboration avec la Ville de Sherbrooke. Nous avons d'ailleurs reçu une subvention dans le cadre du *Programme municipal de soutien à l'action communautaire*. Le service a aussi été présenté aux autorités de l'arrondissement qui ont pris la décision d'appuyer le projet.

QuickTime™ et un décompresseur
Photo - JPEG sont requis pour visualiser
cette image.

MÉDIATION SCOLAIRE

Par Marie-Josée Leduc et Stephanie McFarland

Implantation du service Médi-ado au sein de l'école du Phare

Médi-Ado vise à promouvoir des mécanismes alternatifs de règlements des conflits ainsi qu'à mettre en lumière les impacts négatifs de la commission d'un délit pour les victimes et sur la qualité de vie de l'ensemble des personnes qui fréquentent le milieu scolaire. Le projet de médiation scolaire consiste donc essentiellement à proposer des alternatives en matière de résolution de conflits en privilégiant le règlement des événements à l'amiable. Deux services distincts sont offerts par Médi-Ado :

① Rencontres d'information et sensibilisation individuelles

Rencontres auprès des adolescents ayant posé un geste répréhensible, ainsi que des victimes. Information sur la Loi sur les jeunes contrevenants et sur les conséquences personnelles, sociales et légales d'un geste répréhensible.

② Rencontres de médiation

Rencontres entre l'adolescent ayant posé un geste répréhensible et la victime, lorsqu'une victime est impliquée.

C'est au sein de l'école du Phare, qui a elle-même sollicité notre expertise en résolution de conflits, que la démarche d'implantation du service Médi-Ado a débuté au printemps 2002. Depuis le début de l'actualisation du service Médi-Ado en octobre 2002, 16 demandes nous ont été référées, impliquant au total 39 étudiants.

	INFORMATION- SENSIBILISATION		MÉDIATION	
	Adolescents responsables	Victimes	Adolescents responsables	Victimes
Garçons	22	5	14	3
Filles	6	3	4	2
	Total des rencontres		Total des médiations	
	36		8	

2002-2003 s'est avérée porteuse de nouvelles initiatives, de nouveaux partenariats, de nouvelles expériences. L'implantation de Médi-Ado nous a demandé un investissement considérable et, dans l'éventualité où le milieu réitère son intérêt envers le projet, il y a fort à parier que la prochaine année sera tout aussi chargée afin d'adapter le projet de médiation scolaire au contexte de la LSJPA, ainsi que pour consolider les acquis.

SERVICE DE DIALOGUE ET DE MÉDIATION VICTIME CONTREVENANT EN COURS DE SENTENCE

Par Marcel Villeneuve

Le service permet aux personnes victimes ainsi qu'aux adultes ayant une sentence provinciale ou fédérale, de communiquer afin de mieux comprendre et de mieux gérer l'événement qui les relie. Il s'actualise grâce à un partenariat entre Le Pont et La Fondation Le Parrain. Encore aujourd'hui, c'est le seul service du genre au Québec.

Données quantitatives

Au total, **16** demandes de médiations ou dialogues nous ont été acheminées.

7 d'entre elles ont été réalisées dans les situations suivantes :

- ♦ 2 vols à main armée dans des commerces;
- ♦ 1 vol de biens dans une communauté religieuse;
- ♦ 1 vol d'argent chez un employeur;
- ♦ 2 voies de fait;
- ♦ 1 délation.

Les **9** autres demandes n'ont pas été complétées pour les raisons suivantes : refus d'une des deux parties, désistement en cours de processus et situation déjà réglée.

438 contrevenants, soit en détention ou en transition, ont reçu l'information sur le service par des rencontres hebdomadaires.

79 personnes ayant un rôle professionnel auprès des personnes victimes ou des contrevenants ont été informées du service de dialogue et de médiation victime contrevenant en cours de sentence. Les personnes rejointes ont été, autant pour les pénitenciers que pour le Centre de détention, des agents correctionnels, des agents de libérations conditionnelles, des directions d'établissement, des intervenants en maisons de transition, des intervenants du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels et des aumôniers. Nous avons aussi informé le ministère de la Sécurité publique et les Services correctionnels canadiens.

	2002-2003	2001-2002
Médiations réalisées	7	4
Demandes non complétées	9	2
Demandes d'information de professionnels	79	21
Demandes d'information de la population	32	7
Contrevenants ayant reçu l'information sur le service	438	204

Plusieurs événements nous ont permis de faire connaître davantage le service :

- ☞ Présentation à la direction du pénitencier de Cowansville ainsi qu'aux détenus responsables des secteurs.

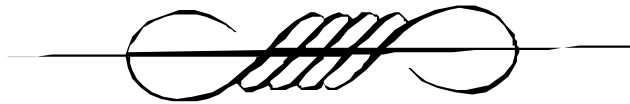
- ☞ Rencontre avec les agents des libérations conditionnelles et agents des programmes du pénitencier de Cowansville et au Centre de détention de Sherbrooke.

- ☞ Rédaction d'un article pour le journal de la Coalition pour la justice réparatrice de l'Estrie, « La Souche », sorti au mois de novembre 2002. Les commentaires reçus suite à cet article ont été des plus intéressants. Les gens ont souvent mentionné qu'un service comme celui-ci est pertinent et qu'il serait important de le développer davantage.

- ☞ Plusieurs présentations du service au Centre de détention de Sherbrooke, ce qui a permis des échanges informels très enrichissants avec les membres du personnel et les professionnels.

- ☞ Diffusion de l'information au Service d'aide Bruno-Dandeneault, par l'entremise de ses maisons de transition l'Étape et la Traverse.

- ☞ Le dépliant du service a été reçu par le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Estrie afin que les personnes victimes intéressées puissent nous rejoindre plus facilement.



IMPLICATIONS

Le Pont s'implique auprès des organisations suivantes :

- ⊗ Le comité des pratiques du Regroupement des organismes de justice alternative du Québec (ROJAQ).
- ⊗ La Table jeunesse, laquelle il alimente, entre autres, sur la Loi sur la justice pénale pour adolescents qui remplacera l'actuelle Loi sur les jeunes contrevenants.
- ⊗ Le conseil d'administration de la Fondation Le Parrain.
- ⊗ Le conseil d'administration de la maison des jeunes Le Spot.

PRÉSENTATIONS DIVERSES

Le Pont anime des ateliers et effectue des présentations abordant des thèmes tels que la résolution de conflits, la Loi sur les jeunes contrevenants et sur l'ensemble de ses propres services. Cette année, nous avons rejoint différents groupes intéressés par la question.

- ⊕ Les travailleurs de rue dans le cadre d'une formation sur les différentes réactions sociales, la justice réparatrice et la résolution de conflits.
- ⊕ Les étudiants du Collège de Sherbrooke.
- ⊕ Divers acteurs du milieu scolaire dans le cadre du colloque du Comité québécois pour les jeunes en difficulté.
- ⊕ Parents et personnel du milieu scolaire de l'assemblée générale de deux écoles primaires de Magog.
- ⊕ Les élèves de 6^{ième} année de l'école primaire Notre-Dame-Du-Rosaire.

Présentations spéciales

Le Pont et l'organisme de justice alternative de Drummondville, Commun Accord, ont animé un atelier sur la médiation et le contexte d'autorité au Colloque sur la prévention du crime intitulé : « De l'intervenant à l'intervention ». À ce même colloque, un second atelier a été présenté par Le Pont portant sur la violence, en collaboration avec l'Aide juridique et la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue.

Le Pont a été spécialement invité à un Séminaire international francophone sur la justice réparatrice et la médiation. Il y a été sollicité afin de faire ses commentaires relativement à trois exposés sur le sujet.

AUTRES RÉALISATIONS

La Coalition pour la justice réparatrice en Estrie

Le Pont a mis sur pied, avec le Service d'aide Bruno-Dandeneault et la Fondation Le Parrain, la Coalition pour la justice réparatrice. Celle-ci voit à réfléchir et à promouvoir ce type de réaction sociale face à la criminalité. Le Pont y joue un rôle source.

Cette année, la Coalition a lancé son journal intitulé "*La Souche*", dont le premier numéro est consacré à l'organisme Le Pont. Il est disponible en format digital sur demande.

Les simulations de procès à la Chambre de la jeunesse

Dans le cadre d'un projet pilote conjoint entre le ministère de l'Éducation et le ministère de la Justice du Québec, Le Pont fait partie d'une présentation sur les interventions dans le cadre de la Loi sur les jeunes contrevenants dans laquelle il simule la médiation. Une dizaine de présentations ont été réalisées auprès des élèves du 3^e cycle du primaire.

La semaine de la justice réparatrice

Après quatre années consécutives où Le Pont a organisé des soirées thématiques sur le sujet, il se concentre cette fois, avec la Coalition pour la justice réparatrice, sur une conférence de presse, sur quelques sorties médiatiques et fait le lancement du journal "*La Souche*". Le Pont a profité de cette occasion pour présenter sa nouvelle dénomination sociale, ses nouvelles couleurs et pour annoncer ses services à la population. Mme Diane Martin, animatrice, communicatrice à TVA-TÉLÉ 7 a récidivé en se faisant marraine d'honneur pour l'occasion.

Information et formations



Congrès du Regroupement des organismes de justice alternative du Québec (ROJAQ) ainsi que journées d'orientation.



Journées Charles Coderre sur les jeunes contrevenants et la justice réparatrice.



Journées sur la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents.



Formation sur la confidentialité.



Séminaire Intersection : "L'appropriation de la sécurité publique par la collectivité".

LA COMMUNAUTÉ

Travailleurs des organismes de la région, personnes-ressources, citoyens médiateurs, personnes victimes, personnes contrevenantes, élèves du primaire et du secondaire, étudiants du Collège de Sherbrooke, citoyens, etc., ils sont plus de **2400 personnes** à avoir été rejointes par les activités de l'organisme de justice alternative Le Pont.

CONCLUSION

Somme toute, une belle année ! Les efforts déployés précédemment portent fruit et nous l'espérons, continueront à le faire dans le futur. La place que semble vouloir prendre les citoyens nous amène à constater leur motivation, leur sensibilité ainsi que leur potentiel à améliorer leurs rapports et leur environnement.

Jouissant d'un enracinement dans la région, Le Pont intensifie ses activités et travaille à la concertation, tant entre les citoyens qu'avec les organisations en lien de près ou de loin avec ses services. Toujours à partir de son regroupement provincial (ROJAQ), Le Pont s'implique dans le développement de pratiques novatrices dans le domaine de la justice et des rapports humains.

Pour la prochaine année, on peut s'attendre à du nouveau. *La Loi sur le système de justice pénale* pour adolescents nous entraînera dans de nouveaux sentiers et les initiatives extérieures au système de justice continueront de permettre à des gens de réaliser des expériences positives lorsqu'ils sont touchés par un conflit, un litige ou une infraction.

En espérant avoir suscité votre intérêt par ce 19^e bilan.

L'ÉQUIPE

Direction :

- Pierre Marcoux

Administration :

- Céline Ménard

Intervention et médiation :

- Laurent Côté
- Mélissa Gaouette
- Marie-Josée Leduc
- Stephanie Mc Farland
- Jo-Hanna Newnham
- Marcel Villeneuve
- Marc-Antoine Barette, stagiaire



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Michel Leboeuf, président
- Mme Sonia Côté, vice-présidente
- M. Sylvain Veilleux, trésorier
- M. Martin Sylvain, administrateur

NOS COORDONNÉES

Le Pont, organisme de justice alternative
6, rue Wellington Sud, bureau 404
Sherbrooke (Québec)
J1H 5C7

Téléphone : (819) 565-2559
Télécopieur : (819) 565-9855

Courriel :
lepont@qc.aira.com

QuickTime™ et un décompresseur
QuickDraw sont requis pour visualiser
cette image.

